Les Mille Lièvres et les deux étangs

Règlement

- **Date :** Le dimanche 25Septembre 2016

- **Horaires** : ***Courses 9 et 17 km à 10 heures***
  (9 km ouverte à tous ceux qui sont nés en 2000 ou avant.)
  (17 km ouverte à tous ceux qui sont nés en 1998 ou avant.)
  Courses pour les enfants à :
  9h 30 (1,6 km) ouverte à ceux qui sont nés entre 2003et 2006 inclus,
  9h 50 (0,8 km) ouverte à ceux qui sont nés en 2007 et après,
  10h 05 (3,2 km) ouverte à ceux qui sont nés en 2001 ou 2002.

- **Départ et Arrivée** : Complexe sportif de la Valinière à Semoy.

- **Parcours :** En une seule boucle en forêt d'Orléans sur les communes de Semoy et Chanteau, les trois premiers kilomètres sont communs aux deux parcours (9 et 17 km).
Les accompagnateurs à vélo ne seront pas autorisés.
  Courses enfants : circuit de 0,8 km ou 1,6 km sur le site de La Valinière
  2 tours de 1,6 km pour le 3,2 km.

- **Ravitaillement et logistique :**
  - Assistance médicale : Secouristes
  - Vestiaires (non gardés), douches. sanitaires au gymnase sur le lieu d'arrivée.
  - Ravitaillements : 1 sur le parcours du 9 km ; 2 sur le parcours du 17 km ; 1 à l'arrivée.

- **Assurance :** Les organisateurs sont couverts au titre de la "responsabilité civile" par une police souscrite auprès de leur assureur.
Les licenciés bénéficient des garanties "Individuelle accident" accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident résultant d'une insuffisance physique pendant ou après l'épreuve, et pour les vols et accidents pouvant survenir sur !es parkings ou dans les vestiaires.

- **Récompenses :** Coupes aux premiers de chaque catégorie, lots à tous les participants.
  Courses enfants : récompenses pour les écoles.
  Des lots seront attribués par tirage au sort sur l'ensemble des participants aux courses des 9 et 17 km .

- **Inscriptions :** Règlement à l'ordre du «*Comité des fêtes de Semoy* ».

- **Tarifs** **Avant le 19/09/16: 9 km : 7 € ; 17 km : 9 €**
  Sur place : 9 km : 9 € ; 17 km : 11 €
  1,6 km 0,8 km 3,2 km : gratuit

Toute inscription est individuelle et le bulletin d'inscription doit être accompagné des droits d'engagement ci-dessus , d'une photocopie de la licence en cours (pour les licenciés à la FFA), ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, ou de sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé(e) (pour les non licenciés ou licenciés d'un autre sport)

- **Dossards :** à retirer au centre de loisirs, Parc de la Valinière dès 8 h et au plus tard, une demi-heure avant le départ (prévoir des épingles).

- *Chaque participant autorise les organisateurs de la manifestation ainsi que leurs partenaires (médias..) à utiliser son nom ainsi que des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous les supports y compris sur des documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la plus longue période prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur sans que cela ne lui confère un droit, un avantage à quelque titre que ce soit.Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.*